



BASTIEN CORITON

Sénateur de Seine-Maritime

■ **Socialiste, Écologiste et Républicain (SER)**

Mandat en cours depuis le 1er octobre 2026 · Collaborateur parlementaire

Aussi : Maire, maire délégué de Rives-en-Seine · 2e vice-président de la CA Caux Seine Agglo · Conseiller départemental de Seine-Maritime

CONTACTER

E-mail b.coriton@senat.fr

Permanence 1 rue de la cordonnerie, 76490 Rives-en-Seine

BIOGRAPHIE

Bastien Coriton, né le 12 septembre 1981, est un homme politique français. Il est maire de Caudebec en Caux, puis de la commune nouvelle de Rives-en-Seine (Seine-Maritime) depuis 2016. Il est brièvement député de la cinquième circonscription de la Seine-Maritime après la démission de Christophe Bouillon en 2020, avant de démissionner à son tour pour se consacrer à son mandat de maire. Il est élu sénateur de Seine-Maritime le 27 septembre 2026.

Extrait de l'article « Bastien Coriton » de Wikipédia (licence CC BY-SA 4.0).

PRÉSENCE EN COMMISSION

100 %

1 réunions sur 1

PRÉSENCE EN SÉANCE

33 %

1 jours sur 3

QUESTIONS AU GOUVERNEMENT

0

AMENDEMENTS DÉPOSÉS

0

dont 0 adoptés

INTERVENTIONS EN SÉANCE

0

prises de parole

Sur 12 mois, du 12 octobre 2025 au 11 octobre 2026. Volumes d'activité enregistrée, pas une mesure de la qualité du mandat.

REVENUS ET INTÉRÊTS DÉCLARÉS (HATVP)

Déclaration d'intérêts de ce mandat pas encore publiée par la HATVP.

Montants tels que déclarés. La déclaration de patrimoine des parlementaires n'est pas publiée (consultable en préfecture).

FONCTIONS ET COMMISSIONS

Commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du Règlement et d'administration générale (membre)

DERNIERS VOTES

Fiche complète, votes et sources : <https://vote-public.org/senateurs/bastien-coriton/>

Sources : Assemblée nationale, Sénat et HATVP (Licence Ouverte), Wikipédia (CC BY-SA 4.0). VOTE PUBLIC est une plateforme citoyenne indépendante ; ce n'est pas un document officiel. Éditeur : association Clarté pour tous (en cours de constitution).

